

### Licence professionnelle Conception des systèmes d'information, intégration et decision

Rapport Hcéres

### ▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception des systèmes d'information, intégration et decision. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02038255

### HAL Id: hceres-02038255 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038255v1

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Concepteurs de systèmes d'information, développeur

de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



# agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin** 

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie: Créteil

Établissement déposant : Université de Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité: Concepteurs de systèmes d'information, développeur (CSID)

Dénomination nationale : SP6-Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP140007224

# Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Montreuil, conjointement par les départements Informatique et Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO).
- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : le Centre de formation des Apprentis : Formations Informatiques par Apprentissage (CFA AFIA)
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle *CSID* est organisée en convention avec le CFA AFIA dans le cadre de l'accueil d'un public sous contrat d'apprentissage. Il s'agit de former des concepteurs et intégrateurs de systèmes d'information capables de participer à un projet de développement logiciel grâce à l'acquisition de connaissances en programmation (Java, J2E, Php), en environnement de programmation, en analyse fonctionnelle et gestion de projet avec une forte coloration autour des méthodes Agile et dans l'analyse et le paramétrage de progiciel de gestion intégré ou « Enterprise Resource Planning » (ERP). Les métiers visés correspondent essentiellement à : administrateur de base de données, développeur, consultant en analyse fonctionnelle, assistant chef de projet informatique, responsable support, responsable technique informatique, etc.

Les diplômes permettant l'accès à cette formation sont les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) Informatique, OLIO, Gestion administrative et commerciale (GACO) et Statistique et informatique décisionnelle (STID), le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Informatique de gestion et les 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) Informatique-mathématiques et Informatique des systèmes industriels. Cette formation est présentée comme une suite logique pour les étudiants issus des DUT Informatique et OLIO et se particularise par l'approche Agile pour la conduite de projets et l'utilisation de frameworks Java pour la programmation objet de haut niveau par rapport à la licence professionnelle Génie logiciel, système d'information de l'Université Paris 5 et l'Université Paris 13.



# Synthèse de l'évaluation

### • Appréciation globale :

Cette formation demande son changement d'intitulé afin de permettre une meilleure lisibilité face à l'offre de formation en licence professionnelle dans la région Île-de-France. Elle est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences spécialiste en informatique qui a utilisé, pour le renouvellement de l'habilitation, un dossier obsolète datant de la dernière campagne parisienne.

La formation fonctionne en apprentissage et bénéficie du suivi des étudiants et des contacts avec les entreprises liés à ce régime. Le projet tuteuré répond à un cahier des charges réaliste mettant en pratique l'ensemble des compétences de la spécialité qui est articulée autour d'un volume horaire conséquent dans le cœur de métier. L'accessibilité de la formation à des publics à contraintes particulières n'est pas abordée dans le dossier.

Le taux de retour des enquêtes d'insertion réalisées par le service spécifique de l'établissement est insignifiant avec 10 % au maximum sans plus d'explication sur l'obtention de tels résultats. Si les enquêtes internes à la formation viennent en complément, elles sont présentées sans spécifier le taux de retour de ces dernières et avec une liste non exhaustive des emplois occupés et de la durée de recherche d'emploi, des éléments qui ne permettent pas de faire un bilan de qualité. De plus, sur les réponses obtenues, la poursuite des études est significative avec une augmentation constante passant de 40 % à 66 % sur la période d'enquête, une poursuite exclusive dans le cadre de contrats d'apprentissage. L'insertion professionnelle immédiate est insuffisante et une dérivée négative de l'insertion professionnelle semble s'être installée sur la durée du précédent contrat. Cette situation ne semble pas alerter le responsable de la formation car aucune action corrective n'est mise en œuvre au travers de la lecture du dossier et de l'autoévaluation.

Une dizaine de vacataires professionnels interviennent au sein de la spécialité pour assurer chacun entre 10 et 75 heures d'enseignement, animer le projet tuteuré et participer aux différents conseils au sein de la formation. Ces professionnels sont représentatifs du domaine de la spécialité et s'impliquent bien dans le fonctionnement de la formation. Ils représentent cependant 62 % du volume horaire de la formation (50 % si on ne considère que le cœur de métier), un volume excessif pour un domaine connu de la communauté des enseignants des deux départements de l'IUT. Ni le dossier, ni les annexes ne mentionnent de partenariat avec des branches professionnelles du domaine telle que le SYNTEC (fédération de syndicats professionnels et sociétés françaises spécialisées dans les professions de l'ingénierie), des services informatiques, des études et du conseil, du recrutement et de la formation professionnelle). Il n'y a pas non plus de formalisation des relations avec le groupe de travail AGILE France dont les responsables pourraient être membres du conseil de perfectionnement de la formation, un conseil dont les actions mises en œuvre au cours du plan quadriennal sont inconnues, les procès-verbaux de ces conseils n'étant pas joints en annexe du dossier. Si le contexte actuel semble favorable à la spécialité au vu du développement autour de la communauté Agile, cité dans le dossier, beaucoup d'emplois s'adressent à des diplômés Bac+4/5, alors que la connaissance de J2EE et de Java semble plus pertinente afin d'accrocher des emplois immédiats à Bac+3. Une réflexion autour des raisons qui poussent les diplômés à poursuivre les études en masse est à mener.

L'équipe pédagogique est composée, outre les professionnels, de huit personnels de l'IUT et trois enseignants d'autres établissements. L'organisation de la formation est conforme aux exigences d'un CFA avec des bilans pédagogiques à la fin de chaque période engendrant la mise en place d'axes d'amélioration. Cependant, un bilan annuel par rapport aux critères d'une nouvelle habilitation d'une formation de licence professionnelle ne semble pas être effectué, le bilan restant limité à la partie purement pédagogique. La formation ne fait pas intervenir d'enseignants d'autres composantes de l'établissement en particulier de l'UFR *Mathématiques, Informatique, Technologies, Science de l'Information et de la Communication* (MITSIC), ni ne propose d'unités d'enseignements libres afin d'attirer un public de deuxième année de licence (L2). L'autoévaluation décrit une procédure de sélection classique d'un fonctionnement en alternance et si l'attractivité semble honorable et la sélection d'un candidat sur deux correcte, rien n'explique le faible nombre de candidats retenus, ni les faibles effectifs inscrits.

Les perspectives annoncent une augmentation des inscrits à une vingtaine d'étudiants et un développement de la compétence ERP au sein de la formation sans considérer les actions à mettre en place pour améliorer l'insertion immédiate à un niveau II et la diversité des publics accueillis.



#### • Points forts :

- Une formation fonctionnant en alternance sous contrat d'apprentissage.
- L'excellent taux de réussite.
- L'implication et la diversité des vacataires professionnels.
- L'approche Agile et environnement de développement propres à la spécialité.

#### • Points faibles :

- Une poursuite d'études trop importante et pas d'action corrective liée à son augmentation.
- L'insertion professionnelle immédiate est insuffisante avec une dérivée négative sur la durée du contrat quadriennal.
- L'insuffisante qualité des enquêtes de suivi des diplômés.
- Un dossier sans réel bilan lié aux critères d'évaluation d'une licence professionnelle, mais foncièrement pédagogique.
- Pas de partenariat avec les branches professionnelles.
- Le type de dossier ne correspond pas à la présente vague d'évaluation.
- Des procès verbaux du conseil de perfectionnement absents du dossier.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'être plus vigilant dans l'utilisation des dossiers lors de la validation dans ses différentes instances et de mieux faire connaître aux responsables de formation l'ensemble des critères utilisés pour l'évaluation des licences professionnelles de sorte que l'autoévaluation devienne une véritable aide au pilotage de la formation.

L'établissement devrait chercher à améliorer le dispositif de sélection des candidats afin d'en assurer la diversité et d'identifier ceux qui ont pour projet professionnel de s'insérer immédiatement sur le marché de l'emploi. Il est recommandé de proposer la mise en œuvre de modalités destinées à augmenter le flux des étudiants en provenance des filières L2 généralistes et d'impliquer plus fortement des enseignants de l'UFR MITSIC à la place de vacataires professionnels dont la part des enseignements est élevée.

L'établissement devrait réfléchir à l'intégration de cette spécialité dans son offre de formation compte-tenu de la poursuite des études supérieure à 50 %; la transformation en un nouveau parcours de la licence informatique ou son intégration dans le parcours *Conception, développement et validation d'applications* (CDVA) moyennant quelques aménagements de contenus pourrait être une alternative.

### Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C): A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C): C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C): B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C): B



# Observations de l'établissement

Monsieur Jean Marc GEIB Directeur de la section de la formation et des diplômes 20 rue Vivienne 75002 PARIS

Danielle TARTAKOWSKY Présidente de l'université

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle PARTAKOWSKY

WES CANT DE



Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la Licence Professionnelle Système informatique et logiciels – Conception des systèmes d'information, intégration et décision (SIL-CSID) a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy Présidente de l'université Paris 8

-----

D'après l'AERES, il s'avère que le dossier de renouvellement de la LP SIL-CSID est obsolète datant de la dernière campagne parisienne. Après vérification, le dossier qui a été envoyé aux différentes instances de l'université de Paris 8 sont des documents de la campagne 2012. Cependant, nous sommes tout à fait prêts à remettre en forme notre dossier si nous disposons de plus d'informations.

• Le faible effectif de la LP SIL-CSID: la LP CSID a été créée en septembre 2005 en formation initiale. Dès 2006, elle a été habilitée par la région pour l'effectuer uniquement par l'apprentissage grâce aux contacts et à la volonté des entreprises qui nous ont soutenue dans cette démarche. Dans une démarche progressive d'observation du marché et d'analyse du besoin des entreprises, nous avons choisi de travailler avec un effectif d'étudiants assez réduit (12 par l'apprentissage) afin de les suivre dans leur démarche d'insertion professionnelle. En 2009, le conseil de perfectionnement de la licence SIL-CSID a décidé d'augmenter l'effectif des étudiants compte-tenu l'augmentation de notre réseau d'entreprises partenaires qui par le passé recrutaient des apprentis à un niveau Master ou école d'ingénieurs et qui sont très satisfaits de prendre des apprentis de notre formation. En 2010 l'effectif passe de 12 à 16 étudiants. En 2011 de 16 à 18 étudiants. En 2012, nous accompagnons 19 étudiants par l'apprentissage et à la rentrée 2013, nous aurons 26 apprentis (nous avons finalisé le recrutement le 30 mai 2013). Vous trouverez en annexe de ce document, une lettre de soutien du directeur du CFA AFIA expliquant également la croissance graduelle du nombre d'inscrits et aussi la croissance des entreprises partenaires.

- L'insertion professionnelle : de 2006 à 2009, nous avons eu 60% d'insertion professionnelle en sortant de LP et 40% en poursuite d'étude exclusivement par l'apprentissage. Dès 2009 et jusqu'à 2012, la tendance a été inversée. Nous expliquons ce phénomène par deux raisons :
  - En 2009, le marché du travail a commencé à subir les dérivées négatives des effets de la crise. En informatique, les offres d'emploi ont beaucoup baissé et les entreprises préféraient recruter des apprentis que des cadres. De ce fait, les entreprises qui accompagnaient nos étudiants une année en LP par l'apprentissage, ne souhaitaient pas les voir partir à défaut de les recruter, encourageaient ces mêmes étudiants à poursuivre leurs études en master professionnel par l'apprentissage. D'ailleurs le retour direct de nos anciens étudiants nous laisse entendre qu'ils s'insèrent avec beaucoup de succès dans le monde du travail en décrochant rapidement des CDI très intéressants.
  - D'une manière générale, les offres d'emplois sont très rares ces 4 dernières années et plus particulièrement les offres d'emplois à un niveau licence. Or l'effectif de nos étudiants à augmenter ce qui augmente le risque de poursuite d'étude. Cependant la poursuite d'étude de nos étudiants se fait uniquement par l'apprentissage où le statut pourrait être vu à moitié salarié et à moitié en formation (payée par l'entreprise).

En conclusion, nous entendons bien les remarques de l'AERES concernant la poursuite d'étude. Les conseils de perfectionnement des deux dernières années a commencé à travailler sur ce point en particulier en s'appuyant sur les compétences du CFA AFIA avec qui nous sommes partenaires depuis la rentrée 2009-2010. Le CFA AFIA qui est non seulement spécialisé en informatique pour former de futurs cadres informaticiens mais également a été fondée par des entreprises de renom (AIR FRANCE, AXA, AXONE, CIC, LCL (CREDIT LYONNAIS), EDF-GDF, IBM France). Grâce aux relations étroite entretenues par le CFA **AFIA** avec Synthec, le régulièrement associé aux réflexion sur l'évolution des besoins des sociétés de services et des éditeurs de logiciel . D'autres part, depuis plusieurs années le CFA AFIA organise un forum avec les entreprises qui souhaitent proposer des CDI aux apprentis qui terminent leur formation. les LPRO CSID ont été intégré à cette action depuis 2011 . Enfin, le CFA AFIA organise en partenariat avec l'APEC un atelier sur la recherche d'entreprises avec un suivi individualisé à la demande. Ces deux actions contribuent à l'insertion professionnelle des apprentis diplômés du CFA AFIA dont les LPRO CSID font partie. Voici par exemple, la liste des entreprises qui ont participé le 6 juin dernier au forum d'insertion professionnelle: ACCENTURE, KEYRUS, STERIA, MC2I, INTM, SILICOM, SOPRA, VIVERIS, MIND7, AXA.

• L'insuffisante qualité des enquêtes de suivi des diplômés :

Compte-tenu du besoin exprimé par tous les responsables des différentes formations à l'iut de Montreuil, la direction a mis en place en 2008 un compte Facebook et tweeter pour garder le contact avec les anciens de DUT. Ces outils devront être étendus aux anciens des 4 formations de LP à l'iut de Montreuil.

En plus, une personne chargée de relancer les étudiants pour mettre à jours les enquêtes sera affectée probablement à la rentrée prochaine.

Par ailleurs, L'équipe pédagogique en LP CSID, a mis en place un projet de réalisation d'un annuaire des anciens qui consiste entre autre à recueillir les informations régulièrement des anciens diplômés. Ce Projet a été réalisé entièrement par les étudiants CSID dans le cadre de leur projet tuteuré. Cet outil est actuellement en phase de 'recettage'.

#### Les différentes recommandations

- a. Les procès-verbaux des conseils de perfectionnement : le conseil de perfectionnement a lieu deux fois dans l'année. Une première fois pour élaborer le bilan du premier semestre. Une deuxième fois pour élaborer un bilan final sur l'année scolaire. En plus de ces deux conseils, nous participons au conseil de perfectionnement organisé par le CFA AFIA qui permet d'avoir un regard extérieur sur le fonctionnement de la formation.
- b. Plus d'enseignants chercheurs qui interviendraient sur les cours de programmation. En effet, il y a déjà une grande participation dans ce sens, où les cours académiques sont réalisés par nos collègues. Des intervenants extérieurs viennent enrichir les cours grâce à leurs vécus et leurs retours d'expérience. Nous travaillons en effet dans ce sens pour rendre les cours, les TP et les projets davantage professionnalisant.
- c. Attirer plus d'étudiants en provenance de filières L2 généralistes : nous entendons cette recommandation, qui est pour nous très importante. En effet, chaque année nous recrutons quelques étudiants venant de L2 mais malheureusement, nous n'arrivons pas à les placer en entreprise faute de maturité. Le retour des entreprises est très négatif par rapport à ces étudiants (manque de maturité, connaissances très théoriques, méconnaissance du milieu professionnel) . Une grande réflexion devra se faire en partenariat avec nos collègues de l'UFR informatique et en particulier au sein de notre université, afin d'améliorer cet axe.

Les responsables de la Licence Pro SIL - CSID